Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le **DEPARADE MENT DE LA**Affichage : 13/09/2023 GUADELOUPE

Afférents	En exercice	Qui ont pris
au Conseil		part à la
Municipal		Délibération
33	33	24

Date de la convocation
25 AOUT 2023

Date d'affichage de la délibération

Adopte à l'unanimité

#### **EXTRAIT DU REGISTRE**

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

### Séance du 31 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-six à dix-huit vingt, le Consei Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephren GLORIEUX, 1<sup>er</sup> adjoint.

Présents: M. Ephrem GLORIEUX; Mme Manuela PETRO-METONY M Lucien BEAUZOR; Mme Liliane; MAXIMIN-BAJAZET; M. Rodrigue MOULIN; M. Jean-Louis SAINSILY; Mme Gladys BURAT adjoints au maire.

Mme Sylviane FONDS; Mme Anny GENIPA; M. Saturnin FRANCILLONE; M. Christian CITADELLE; M. Richard PROMENEUR Mme Patricia VINGADASSALON; M. Martelin RATIER; Mme Clara RIGAH; M. Didiel MARICEL; Mme Cindy ARNASSALON; M. Bruno REMI; M. Benjamir GRACCHUS; Mme Edwige BEMATOL; Conseillers Municipaux.

Représentés: Mme Christiane TREIL- ALBON par Mme Anny GENIPA M. Arthur MARICEL par Mme Gladys BURAT Mme Karine GATIBELZA par M. Ephrem GLORIEUX M. Yvon COMBES par M. Jean-Louis SAINSILY

Absents: M. Jocelyn SAPOTILLE; M Bruno FELICIANNE; Mme Jacqueline BELFORT; Mme Sylvie DAGONIA; Mme Sonia MERCADIER; Mme Francia ROSAMONT; Mme Annick ABELA; M. AJAS Patrick; Mme Nicole RAMASSAMY

#### DELIBERATION N°2023/08/100

## $5^{\text{EME}}$ EDITION VILLAGE DES ACTIVITES

Dans le cadre de la politique de partenariat et de relations avec les associations mise en place par la ville de Lamentin, il a été décidé d'organiser le *Village des activités*. Cette journée est dédiée à la promotion de la vie associative et à l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Pour ce rendez-vous annuel l'ensemble des associations de la Ville sont invitées à s'inscrire pour y participer. C'est l'occasion pour elles de présenter leurs activités, leurs parcours d'excellence, leurs savoir faires et de proposer des prix attractifs à la population.

Par la même occasion, certains services municipaux seront associés à ce projet afin de présenter leurs missions et les activités qu'ils proposent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-219711157-20230913-del100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2023 Affichage : 13/09/2023

Cette année, le village des activités prévoit également la présence d'institutions publiques et privées qui sont des partenaires incontournables du monde associatif.

D'une part, les associations pourront prendre des informations utiles qui contribueront à leur développement.

D'autre part, la population pourra s'informer des aides existantes qui leur permettront d'avoir accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs.

Cette journée se tiendra *le samedi 23 septembre 2023*, à la salle des Fêtes de Lamentin de 8h30 à 13h.

Elle sera enrichie d'animations diverses telles que :

- ♣ Des jeux gonflables, jeux traditionnels, divers jeux, etc.
- ♣ Des balades en charrette
- ♣ Des prestations de quadrille, Gwo ka, danses etc.
- Des ateliers d'art floral, d'informatique et diverses.
- ♣ D'Initiation de ka, etc.
- Des démonstrations de twirling
- ♣ De groupes en live

Le budget pour l'organisation de la 5<sup>ème</sup> Edition du Village des activités s'établit à **2967.36** € et se présente comme suit :

DEPENSES	MONTANT TTC
Prestation sonorisation	781.20€
Animation jeux gonflables	980.00€
Animation jeux traditionnels	400.00€
<b>Prestation Animation</b>	350,00€
Balade en charrette (2 attelages)	00.00€
Sécurité	00.00€
Poste de secours	456.16€
TOTAL	2967.36 €

Le Conseil Municipal,

Considérant la politique de soutien aux associations,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711157-20230913-del100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2023 Affichage : 13/09/2023

Considérant, l'opportunité du projet dans le développement du partenariat avec les associations et les institutions publiques et privées,

Considérant, le besoin des administrés de bénéficier d'un panorama des offres d'activités sportives, culturelles et sociales disponibles sur le territoire de la ville de Lamentin.

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

#### DECIDE

ARTICLE 1- D'approuver le projet d'organiser la 5<sup>ème</sup> Edition du Village des activités

ARTICLE 2-D'approuver le budget relatif au projet Village des activités :

DEPENSES	MONTANT TTC
Prestation sonorisation	781.20€
Animation jeux gonflables	980.00€
Animation jeux traditionnels	400.00€
<b>Prestation Animation</b>	350,00€
Balade en charrette (2 attelages)	00.00€
Sécurité	00.00€
Poste de secours	456.16€
TOTAL	2967.36 €

ARTICLE 3 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 4**: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

M. Ephrem